

anglo-juive de Rothschild, de son côté, avec le concours du baron Hirsch et du publiciste juif américain Zangwill, faisant appel à l'esprit nationaliste et à la bourse (plutôt internationaliste) de leurs compatriotes du Canada et des États-Unis, est parvenue, elle aussi, à fonder quelques établissements juifs en terre palestinienne. Mais tout cela s'est fait lentement et par petits paquets, sans que les promoteurs et les bailleurs de fonds du sionisme aient jamais pu déterminer la formation d'aucun grand courant d'émigration juive vers la Palestine. Les Juifs n'y sont encore qu'une minorité, à peu près 120,000 contre une majorité musulmane de 800,000. Il y a 60,000 chrétiens.

On voit tout de suite le caractère extrêmement difficile,— il faudrait plutôt dire utopique,— du projet d'établir un État juif indépendant en Palestine. Ces difficultés insurmontables n'ont pas empêché les deux plus ardents champions de la restauration palestinienne, MM. Weizmann et Sokolof, de réclamer hardiment, durant toute la guerre, "la constitution d'un État juif comprenant tout le sud de la Syrie, de Caïffa à Akaba, sous le contrôle provisoire d'un État démocratique désigné par la Ligue des Nations." Et les chefs du sionisme ne se contentaient pas de parler et d'écrire : ils mettaient en branle maintes influences puissantes ; et, le 2 novembre 1917, lord Walter Rothschild, le chef de la maison de banque anglo-juive de Londres qui porte son nom, obtenait de lord Balfour, alors ministre des Affaires étrangères dans le cabinet britannique, la lettre suivante : " Cher lord Rothschild,— j'ai le grand plaisir de vous communiquer, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration de sympathie à l'égard des aspirations Juives Sionistes qui a été soumise au Cabinet et approuvée par lui, et dont voici le texte : Le gouvernement de Sa Majesté voit avec faveur l'établissement en Palestine d'un foyer national (*national home*) pour le peuple Juif et fera tout en son pouvoir pour faciliter l'accomplissement de ce projet. Il est bien entendu que rien ne doit être fait qui soit de nature à nuire aux droits civils et religieux des communautés non-juives existant en Palestine ou aux droits et au status politiques des Juifs dans aucun autre pays. Je vous serais reconnaissant de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération Sioniste. Sincèrement vôtre. *Arthur-James Balfour.*"